

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18789 - 73ÈME ANNÉE

## Le contexte de la casse sociale

### Impopularité record et précarité à vie pour les travailleurs



12 septembre: premier rendez-vous social de ce gouvernement.

**Même les sondages n'arrivent pas à rectifier l'image négative du nouveau pouvoir. Ce dernier prépare un nouveau Code du Travail où la précarité à vie sera le quotidien des travailleurs qui signeront un CDI.**

**D**urant la campagne présidentielle, les sondages avaient présenté un second tour Macron-Le Pen comme inévitable. Le résultat de ces enquêtes d'opinion était très souvent rappelés dans les médias. Elles ont sans

doute pesé sur les décisions, comme celle du président sortant de ne pas se représenter. Aujourd'hui, les mêmes instituts de sondages donnent d'Emmanuel Macron l'image d'un chef d'État déjà très impopulaire. Après trois mois

de pouvoir, sa cote de confiance est en chute libre. Elle est bien plus faible que celle de ces deux prédécesseurs au même moment.

En mai dernier, Emmanuel Macron a été élu avec plus de 65 % des suffrages. Nombre des électeurs ont

utilisé leur bulletin pour faire barrage à l'extrême droite tout comme ceux qui avaient voté pour Jacques Chirac au second tour de l'élection présidentielle de 2002. Si ce dernier avait affiché clairement la couleur dans la composition de son gouvernement, Emmanuel Macron avait voulu entretenir l'illusion en composant une équipe à partir de membres des deux grands partis de l'alternance. Il a ensuite mis sur les rails un nouveau parti, La République en marche, se réclamant de l'option ni droite ni gauche. La réalité s'est rapidement imposée dans les actes. Le nouveau pouvoir a en effet mis en œuvre un programme de régression sociale jamais osé par les gouvernements précédents. L'état de grâce n'a donc duré que très peu de temps. Même les sondages n'arrivent pas à rectifier cela.

## Dispositions actuelles

C'est dans ce contexte que le gouvernement compte faire adopter des ordonnances pour ramener le Code du Travail plusieurs dizaines d'années en arrière. De nombreuses mesures suscitent l'inquiétude. Parmi elles, les CDI d'opération. Il s'agit de généraliser à l'ensemble des secteurs le contrat de chantier et le CDD à objet défini. La CGT rappelle que le contrat de chantier est « un CDI particulier, prévu aujourd'hui dans le Code du travail, qui prévoit par une clause qu'il sera rompu à l'issue du chantier pour lequel il a été conclu. Le contrat doit indiquer précisément les chantiers pour lesquels le salarié a été embauché. Lorsque le chantier touche à sa fin, le salarié est licencié, sans que l'entreprise ne soit soumise aux règles du licenciement pour motif économique. C'est le chantier qui

doit toucher à sa fin, et non seulement les tâches affectées au salarié. »

Quant au CDD à objet défini, il « permet aux entreprises d'embaucher des ingénieurs et des cadres pour une mission précise comprise entre 18 mois minimum et 36 mois maximum. Le contrat peut être rompu de façon anticipée au bout de 18 mois puis à sa date anniversaire (24 mois) s'il existe un motif réel et sérieux. Le contrat prend fin avec la réalisation de l'objet pour lequel il a été conclu et il ne peut être renouvelé ».

## Nouveau CDI sans protection

Avec le CDI d'opération, précise la CGT, « la loi n'encadrerait plus le recours à ces contrats et les branches, quel que soit leur domaine d'activité, pourraient décider d'ouvrir la possibilité pour les entreprises d'y recourir. Cette mesure est, là encore, facteur de précarité. En effet, le contrat de chantier est un CDI qui prend fin dès lors que la mission pour laquelle il a été conclu prend fin. Sa généralisation à tout type d'emploi et tout type de tâche risque de fragiliser le CDI classique et d'encourager le recours par les entreprises à des contrats précaires. Actuellement, le cadre légal d'application de ces contrats est limité, et en dehors des conditions légales, les entreprises sont censées embaucher en CDI. Si le contrat d'opération est généralisé, il permettra l'embauche de salarié en contrats courts et voués à prendre fin, pour des emplois actuellement pourvus par des CDI, ou du moins censés l'être. Par ailleurs, la définition de ce qu'est une « mission » ou une « opération » risque d'engen-

drer des pratiques largement abusives. »

## Mobilisation le 12 septembre

Face à cette politique, le PCR soutient la mobilisation des syndicats prévue le 12 septembre. Ce sera le premier grand rendez-vous social. Il précédera l'examen par le Parlement du texte contenu dans les ordonnances. Pour La Réunion, l'enjeu est très important. Notre île est déjà touchée depuis des décennies par un chômage massif. Le projet du gouvernement facilitera considérablement les licenciements. En effet, un travailleur qui signera un CDI nouvelle formule pourra être mis au chômage du jour au lendemain sans que le patron responsable de cette décision puisse être sanctionné. Il suffira que ce dernier démontre que la « mission » ou « opération » est terminée.

C'est la porte ouverte à la précarité à vie pour les salariés qui ne bénéficieraient pas du statut de la fonction publique. Et c'est un président qui souffre d'une impopularité record trois mois après le début de son mandat qui dirige une telle politique.

**M.M.**

## In kozman pou la rout

### « Rode lo boute sé rod boubou ! »

Souvan dé foi ou i antann demoun di intèl i rod lo boute-sansa intèl sé in rodèr d'boute. Biensir sa la pa in konpliman, pars i vé dir la pèrsonne i rode pa solman lo boute mé pli loin k'lo boute. Demoun konmsa, isi, dann nout péi i anmank pa : l'après toultan rode lo pou kosa, lo ousa, lo komansa-an touléka lo l'intèrlokiter i aprésyé pa la manyèr fèr. Mé, a bien kalkilé, sanm pou moin sré plito in bon z'afèr é pou moin lé pli préférab ké pran blan pou noir, makaroni pou la bouzi konm in pé i fé, é konm in pé i èmré toulmoun i fé. Astèr rode lo bout, donk ransègn aou bien, i pé z'ète kékshoz valab. Mé l'èr ou i rode sèryèzman, sé l'èr ou lé riskab an avoir in bann z'annuiman. L'èr la i pé dir ou i rode boubou pou out kor, groboush, sansa ankor boubou dsi la lèv sirtou si ou lé an fas in mafya konm i anmank pa. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot tète la dsi é ni artrouv pli d'van sipetadyé.

## Edito

# Le cyclone Harvey vient rappeler à Donald Trump les effets du changement climatique

**A**u Texas, le cyclone Harvey a touché terre dans la nuit de vendredi à samedi en apportant son lot de désolations. Outre des hauteurs comprises entre 180 et 200 kilomètres par heure, le cyclone Harvey a fait monter le niveau de la mer entre 1,5 et 4 mètres, et a entraîné des pluies diluviennes. Plusieurs morts sont malheureusement à déplorer, ainsi que d'importants dégâts. Pour les États-Unis, ce cyclone est comparable à Katrina qui avait ravagé le Sud de la Louisiane.

Cette catastrophe rappelle que même les pays riches sont vulnérables aux phénomènes climatiques extrêmes. Le passage du cyclone a détruit de nombreux bâtiments, mis à terre le réseau électrique provoquant des incendies, ou renversé des camions et leur remorques.

Dans le passé dans cette région, d'autres cyclones avaient fait d'importants dégâts. Celui de 1900 avait ravagé Galvestone qui était alors la plus grande ville du Texas. 8.000 personnes ont été tuées sur une population de 45.000 habitants. Tirant les enseignements de cette catastrophe, les dirigeants de l'époque construisirent une digue de 5 mètres de haut et déplacèrent les investissements à Houston, située plus à l'intérieur des terres.

En 2005, la puissance du cyclone Katrina avait fait céder les digues qui protégeaient la Nouvelle-Orléans. Il a fallu alors plusieurs années pour reconstruire.

Avec le réchauffement climatique, la hausse de la température moyenne favorise la formation des

cyclones. Ces dernières années ont également vu se développer des cyclones très intenses qui touchent d'importantes populations en Asie et en Amérique. Depuis l'élection de Donald Trump, les climato-sceptiques sont au pouvoir aux États-Unis. Ils affirment que les activités humaines ne sont pas à l'origine de la hausse des températures et ajoutent que le changement climatique n'existe pas. Le Guardian s'est livré à une analyse comparative du contenu de plusieurs sites web gouvernementaux des États-Unis. Il a constaté que la référence au changement climatique est progressivement effacée. Tout au plus le mot climat figure encore, mais tout lien avec les activités humaines est aboli.

Une des conséquences de l'élection de Donald Trump a donc été d'effacer l'existence du changement climatique dans le contenu des sites publics d'information à la population. La désolation qui suit le cyclone Harvey rappelle que ce n'est pas en ignorant un phénomène que le danger disparaît. C'est un enseignement à tirer pour notre île, qui se situe précisément dans une région où circulent les cyclones.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## La Rényon, bato fou ? Pous pa tro l'bato kant mèm

*Na in gran l'ansien té i di : "In sinp z'étingsèl i pé mète do fé dan la plène !". Gran l'ansien-la téi apèl Lénine é li téi koné kosa li té anparl vi ké avèk lo parti bolshévik li la déklansh la révolisyon oktob 1917. Moin lé sir, in pé partou dsi la tèr nou lé dann in bonpé ka konmsa. Isi osi ?*

*Mi antan déza, in pé, l'après souflète dann mon zorèy mi pran mon l'anvi pou in réalité. In pé mèm, pétète l'après shant in shanson-fonnkèr modèrn i di la Rényon lé konm volkan, i bouye in kou, i rant an révolisyon épi i argingn somèye, i dor dann son niyaz-in shanson J Farrérol si mi tronp pa. In pé i di mèm, zot i anvé pou prèv a konviksyon bann z'évènman Chaudron sansa d'ot kartyé dann nout péi : I bataye dimansh é I boir lo kou ansanm lindi, I bril loto é aprésa tout I artrouv.*

*In késtyon mi poz amoin : si i nyabou kalm la kolèr konmsa sé pars nana in n'afèr pou doné sansa nou rényoné nou s ré konmsa : inn-dé karèss dann sans lo poil é nou lé paré pou arviv dann l'injistis : vyé san dominé, vyé san kolonizé, vyé san z'ésklav, vyé san z'angazé sa i kontinyé pa koul dann nout kor sa ? An plis bouj konm ni vé, nou noré in bout de nou dann kan dominé épi dann kan dominèr : la po noir, lo mask blan ? Lo dyaléktik lo mètr épi lo z'ésklav konm in ga téi apèl Hegel téi di ?*

*Sak i vé rasir ali, i di sak moin la di. Sak i vé lé shoz i shanj i koz pa konm moin la kozé mé la vérité, ousa i lé ? Ousa i lé kan nana in bann ti kouran i koul in pé dann tout sans épi kan, i diré, na poin pèrsone i pé komann in n'afèr konmsa. Na poinn z'onm providansyèl ! Poinn gran parti providansyèl ! La Rényon, bato fou ? Pouss pa tro l'bato kant mèm.*

Justin